



La formation BAFA

Une présentation du cursus

Aux futur·es animateur·ices,

Avant de débuter votre parcours de formation du **BAFA - Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur**, voici quelques informations préalables concernant les spécificités de ce cursus. **A la lecture de ces quelques lignes nous vous invitons à vérifier si ce brevet, cette formation ainsi que les méthodes et la pédagogie mises en œuvre par Arc en Ciel vous correspondent.**

Dans ce but, nous vous présentons ci-dessous :

- L'animation volontaire en ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)

:::Qu'est-ce que le BAFA et l'animation volontaire ?

- Le cursus de la formation BAFA

:::Comment se déroule et combien de temps dure la formation BAFA ?

- Le projet éducatif et la pédagogie de l'association Arc en Ciel

:::Quelles sont nos méthodes ? Quelles sont nos valeurs ?

L'animation volontaire en accueils collectifs de mineurs

Le BAFA a pour finalité de développer, dans le cadre d'un engagement social et citoyen, une mission éducative temporaire et volontaire en responsabilité de mineur·es de 3 à 17 ans. Le BAFA est adapté à un exercice saisonnier du métier d'animateur·ice, en complément d'études ou d'autres activités. Il permet ainsi de **travailler en ACM en ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)**, principalement dans les Accueil de Loisirs et Périscolaire ainsi qu'en Séjour de Vacances

En ce sens, ce brevet ne se substitue pas aux diplômes professionnels de l'animation mais les complète en mettant l'accent sur **l'engagement éducatif des animateur·ices**. Il ne permet donc pas de devenir un animateur professionnel (comme c'est le cas avec le BPJEPS par exemple) et n'est pas toujours adaptée à l'ensemble des réalités pouvant impacter un poste d'animateur titulaire à l'année, par exemple. Cela dit il est tout de même possible (et légal) d'occuper un tel poste avec le BAFA comme seule formation même si, dans ce cas, ce titre doit plutôt être considéré comme une étape transitoire vers une professionnalisation future.

ARC EN CIEL

4 ter rue des Arts, 33310 LORMONT



contact@aec-animation.com



06.64.88.08.70



<https://aec-animation.com>

N° d'habilitation régionale : 33/063/2004/052 - SIRET : 392 899 795 000 67 APE : 8559A

Un rôle éducatif

Les Accueils Collectifs de Mineurs sont des lieux de vie qui accueillent des enfants ou des ados qui prennent ainsi part à des temps de loisirs partagés. Ils y apprennent et se construisent quotidiennement, avec et au travers des autres, en complémentarité des autres temps vécus, à l'école ou à la maison. Il faut donc valoriser la mission éducative que les animateurs et les animatrices auront à tenir sur ces temps : Ils et elles ne remplacent personne, mais iel contribuent à la coéducation des mineur·es, conjointement aux autres acteurs de la vie de l'enfant. Iels doivent ainsi acquérir une certaine connaissance de leurs publics afin de donner du sens à leurs actions en les reliant à des objectifs pédagogiques adaptés.

Un rôle de référent

Les animateur·ices s'engagent aussi à **garantir les sécurités physique, morale et affective des mineur·es** au quotidien, à construire avec eux une relation de confiance, basée sur l'écoute, et à adopter une posture de référent, en capacité à poser un cadre collectif juste, cohérent et équitable. Ils et elles doivent à ce titre se faire le relai du cadre réglementaire et de la loi ; iels sont aussi tenus d'apporter des solutions adaptées vis-à-vis des violences, discriminations et autres situations pouvant porter atteinte à l'intérêt supérieur de l'enfant.

Bien sûr iels se doivent aussi d'investir leurs efforts dans le recueil des besoins et attentes individuelles afin d'accompagner les mineur·es dans la réalisation de leurs projets et, ainsi, de les considérer comme acteurs à part entière de leurs temps de loisirs. **Iels respectent l'envie de faire ou de ne pas faire des enfants.**

Un travail en équipe

Les animateur·ices participent à un travail collectif **en s'intégrant dans une équipe d'animation** afin d'en porter les actions communes tout en trouvant leur place dans le fonctionnement de vie quotidienne défendue par cette équipe.

Une démarche d'engagement et d'Éducation Populaire

Enfin et plus généralement, la philosophie du BAFA défend l'idée selon laquelle l'animation des temps de loisir participe grandement à l'éducation citoyenne des mineur·es. Ces temps doivent ainsi leur permettre de s'investir, de s'affirmer, de prendre des décisions et de monter des projets collectifs qui constituent, peut-être, les graines à germer de leur société future ainsi que des rapports humains qui la caractériseront. **Le rôle et les fonctions de l'animateur·ice BAFA se fondent donc sur cette notion d'engagement éducatif invitant à l'épanouissement et au pouvoir d'agir de l'enfant.**

Le cursus BAFA

Pour obtenir le BAFA, vous devez suivre **deux sessions de formation théorique** et **un stage pratique** qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

1. Une session de **formation générale**, qui vous permet d'acquérir les notions de bases pour **entamer l'acquisition des fonctions de l'animateur·ice**.
2. Un **stage pratique**, qui vous permet d'adopter un premier positionnement d'animateur·ice sur la base des éléments acquis ou expérimentés en session théorique **sur le terrain réel d'un Accueil Collectif de Mineur**. Les stagiaires y sont **des animateur·ices à part entière** et y sont garants de la sécurité des mineur·es au même titre que les autres acteurs. Ils peuvent en outre s'appuyer sur leur direction ainsi que sur les équipes d'animation pour continuer de progresser dans leur intégration des rôles et fonctions.
3. Une **session d'approfondissement** ou de qualification qui vous permet de d'analyser, de consolider et enfin de compléter votre acquisition des fonctions du BAFA, mais aussi d'approfondir **une thématique choisie***.

Les sessions théoriques se déroulent généralement à un rythme volontairement comparable à celui d'un séjour de vacances tel qu'il peut être vécu par les enfants. Les temps de formation y sont variés, les méthodes y sont actives et adaptables, les contenus y sont abordés dans **une démarche d'Éducation Populaire qui se démarque des pédagogies plus scolaires**. Contrairement aux formations professionnelles, les journées sont plus denses et plus longues ; il n'est pas rare d'en conclure certaines par des veillées. Les sessions se déroulent en continu, week-end compris. **Une bonne gestion de la fatigue est donc essentielle**.

Chaque étape de la formation donne aussi lieu à un suivi individuel de chaque stagiaire permettant d'évaluer sa compréhension et son application des rôles et fonctions de l'animateur BAFA afin de valider ou d'invalider la session à terme. Cependant, si **la validation de chaque étape du cursus n'est donc pas systématique**, les stagiaires sont accompagnés à chaque étape pour formaliser des points à travailler ainsi que des objectifs à atteindre afin d'optimiser leur compréhension des fonctions évaluées à travers leur évolution.

*Arc en Ciel propose régulièrement les thématiques suivantes en approfondissement : l'enfant et l'eau (passage du Brevet de Surveillant de Baignade), accueil de l'enfant en situation de handicap, éducation des mineur·es à la vie affective et relationnelle en ACM, ludothèque et grand jeu, séjours itinérants, arts du spectacle. Chaque organisme de formation peut proposer des thématiques différentes, en fonction des projets qu'ils défendent ou des compétences qu'ils développent, renseignez-vous !

le cursus BAFA

session générale

il faut avoir 16 ans révolus lors de l'entrée en formation

durée totale de la formation BAFA

=
30 mois
maximum

les trois sessions peuvent être indépendamment effectuées avec des organismes différents

- 8 jours de session théorique
- découverte des fonctions de l'animateur.ice
- apports théoriques et mises en situation pour expérimenter et construire ses postures d'animateurices pour accéder au terrain pratique

18 mois
maximum entre le dernier jour de la session générale et le 1er jour du stage pratique

stage pratique

- 14 jours au sein d'un Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M)
- possibilité de réaliser ce stage en deux fois et dans des types d'accueils différents - 4 jours minimum par stage
- stage à réaliser en séjour de vacances, en accueil de loisir, de scoutisme ou en accueil périscolaire
- 6 jours maximum en accueil périscolaire
pas de stage en accueil de jeunes ou en séjours spécifique
- stage à réaliser sur le territoire français
pas de validation possible sur un séjour à l'étranger même si l'accueil est déclaré en France

approfondissement ou qualification

- 6 nouveaux jours de session théorique pour analyser son stage pratique et compléter sa compréhension des fonctions - les qualifications* durent 8 jours minimum
- approfondir ses compétences sur une thématique choisie
- pour la qualif' : se spécialiser dans une pratique permettant d'encadrer des activités spécifiques
- pour la qualif' surveillant de baignade :
le Brevet de Surveillant de Baignade est délivré à 18 ans.
l'âge minimal pour l'entrée sur cette formation est donc de 17 ans.

délivrance du BAFA

- après examen par un jury départemental des cursus BAFA intégralement validés (les trois stages) - piloté par la SDJES 5 jury par an dans le 33 - en l'absence des stagiaires, ils n'y sont pas convoqués

*5 qualifications existantes : activités de loisirs motocyclistes, voile, canoë-kayak et surveillance de baignade.



Le Projet Éducatif

de l'association Arc en Ciel

DANS SA DEMARCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE, LES ACTIONS D'ARC EN CIEL REPONDENT AUX VALEURS EDUCATIVES ET MILITANTES QU'ELLE DEFEND.

LA PEDAGOGIE MISE EN ŒUVRE DURANT LES FORMATIONS BAFA, PAR EXEMPLE, EN EST LE REFLET. CI-DESSOUS, VOUS POUVEZ LIRE UN RESUME DU PROJET ÉDUCATIF DANS LEQUEL CES VALEURS SONT EXPLICITES ET MISES EN LIEN AVEC LA FORMATION :

[Vous pouvez consulter notre Projet Éducatif dans son intégralité ici](#)

L'enfant d'aujourd'hui est l'adulte de demain : ici réside à nos yeux l'enjeu principal de toute démarche d'éducation. Aussi, l'enfant habite dès à présent un monde qu'on lui lègue mais que l'on co-construit aussi avec lui. Notre tâche est donc de l'accompagner dans une appréhension progressive et adaptée des enjeux inhérents à cette démarche.

Nous pensons que les temps de loisirs et de vacances sont des moments privilégiés pour mener cette action éducative, pour encourager l'esprit critique et pour inviter l'émergence de ces citoyens en construction dans une démarche d'Éducation Populaire. Ainsi, le Projet Éducatif défendu par l'association, tout comme les actions qui en découlent, s'inscrivent dans ce mouvement partagé, tant sur le terrain de la formation que sur celui de l'animation volontaire.

Par ce projet, nous souhaitons défendre les valeurs suivantes :

- **La garantie du libre-choix de chacun·e dans l'ouverture à tous·tes**
- **L'engagement citoyen**
- **Le partage et le développement des ressources personnelles, pour les apprentissages**
- **Une étude attentive de toutes formes de violence**
- **Un projet écocitoyen et durable**

ARC EN CIEL

4 ter rue des Arts, 33310 LORMONT



contact@aec-animation.com



06.64.88.08.70



<https://aec-animation.com>

N° d'habilitation régionale : 33/063/2004/052 - SIRET : 392 899 795 000 67 APE : 8559A



Pour défendre ces valeurs, nous entendons nous appuyer, en fonction des besoins et des situations, sur les outils suivants :

La pédagogie active et la notion de laboratoire

En animation socio-culturelle, la co-construction et la confrontation des idées en mouvement en dit plus que l'apprentissage de connaissances figées, transmises de manière descendante. Ainsi, nous essayons de passer du ***que fait-on*** à ***comment le fait-on***.

Cette pédagogie invite et accompagne l'émergence des connaissances à partir des interactions entre les individus, de leurs échanges, de leurs débats. Elle permet ainsi d'appréhender la richesse et la diversité des propositions de chacun. Aussi, elle permet d'adapter les démarches éducatives aux différents individus pour favoriser un engagement dans l'apprentissage invitant lui-même à une action concrète future sur le terrain. En ce sens, elle encourage enfin l'expérimentation : ***c'est en faisant qu'on apprend***. Le terrain de nos actions peut ainsi être pensé comme un laboratoire au sein duquel l'analyse des résultats est au moins aussi porteuse d'enseignements que l'expérience elle-même. Nous défendons ici une désacralisation du résultat dans une affirmation du droit à l'erreur.

Essayer, tester, expérimenter. Tout cela permet d'évoluer dans un apprentissage perpétuel.

L'établissement de petits groupes de travail

En privilégiant une constitution de petits groupes de travail, nous favorisons un accompagnement de qualité permettant d'adapter nos démarches aux individus sans les soustraire des enjeux collectifs. **Les petits groupes favorisent l'interconnaissance et contribuent à l'établissement d'un climat de confiance ainsi qu'une plus grande valorisation des volontés individuelles exprimées.** Ils invitent aussi à une meilleure expression des besoins individuels. En résumé, ils sont pour nous la condition d'une relation de qualité des individus qui garantit dans le même temps un plus grand confort de travail des équipes favorisant ainsi l'intelligence collective et le consensus.



L'apprentissage par le jeu

Le jeu peut être tour à tour une invitation à l'imitation, à la confrontation, à la coopération, à la prise de décision et à la mise en place de tactiques / stratégies adaptées. Il peut aussi s'entendre individuellement ou collectivement selon les enjeux qu'il inspire aux joueur·euses.

Nous entendons nous appuyer sur le jeu en ce qu'il permet à la fois d'offrir **un regard critique sur l'action mais aussi de relativiser les conséquences de cette dernière à travers une démarche ludique**. Ainsi, les objectifs, la démarche et l'analyse propres au jeu permettent d'appréhender l'émancipation des individus à travers une meilleure compréhension des environnements et de leurs enjeux. Nous défendons le recours au jeu comme une invitation au ***lâcher-prise*** et au ***faire confiance***.

Les droits culturels et la prise en compte de la violence

Nous souhaitons ici accompagner les stagiaires à accueillir les variétés culturelles pour nourrir une animation collective inclusive compatible avec un projet de société plus équitable, qui revalorise notamment la culture dite *populaire* à travers la curiosité et l'accueil de la différence. Nous y défendons aussi **une posture militante face aux diverses formes de discrimination et de violence** que l'on peut identifier dans le vécu des mineur·es. Nous entendons aussi rester attentifs aux dynamiques indirectes en amont de ces violences afin de mieux les prévenir tout en les liant à l'actualité des enjeux socioculturels dont les stagiaires sont, si ce n'est les acteurs, au moins les témoins.

Une action nomade pour une interaction avec les environnements

Les partenariats conventionnés permettent à l'association de déployer des actions en lien avec les besoins des territoires, de leurs publics, au plus près du terrain. En associant nos actions aux Accueils Collectifs de Mineur·es des territoires qui nous accueillent, nous souhaitons ainsi **confronter la richesse des expériences de la formation théorique avec l'éventail des possibilités offertes par les réalités vécues par les enfants accueillis par nos partenaires**.